

**Le secondaire
renouvelé...**

*pour un
monde
nouveau*

**Document d'information
à l'intention du personnel
enseignant**

Nouveau  Brunswick

Éducation



**Le secondaire
renouvelé...**

*pour un
monde
nouveau*

Document d'information
à l'intention du personnel
enseignant

Nouveau  Brunswick

Éducation

**Le secondaire renouvelé...
pour un monde nouveau**

Publié par :
Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
CANADA

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN:1-55396-168-4

Introduction

Pour un monde nouveau

Un philosophe de la Grèce antique, Héraclite, a dit : « Rien n'est permanent sauf le changement. »

L'école n'échappe pas à cette réalité. Face à un monde en constante transformation, l'école doit revoir son enseignement et son fonctionnement afin de les adapter aux nouvelles réalités sociales, pédagogiques et économiques. Ainsi, elle pourra préparer efficacement la jeunesse néo-brunswickoise à relever les défis de demain. Voilà pourquoi le renouvellement de l'école secondaire fut lancé.

Depuis quelques années, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec plusieurs intervenants, dont le personnel enseignant, a entrepris de redéfinir l'école secondaire.

Les changements associés à cette redéfinition se regroupent autour de cinq axes : les modèles pédagogiques, l'encadrement des élèves, l'évaluation des apprentissages, le régime pédagogique et l'organisation de l'enseignement.

Ce document renferme une description détaillée de ces cinq axes et l'information essentielle à la mise en œuvre du secondaire renouvelé dans votre milieu.

Pour faire de l'école secondaire renouvelée un succès, il est essentiel que tous les membres du personnel enseignant participent à sa mise en œuvre. Nous espérons que ce document vous y aidera.

Bonne lecture!

Table des matières

1 L'éducation publique au Nouveau-Brunswick	6
La mission de l'éducation publique	6
Les objectifs de l'éducation publique	7
2 L'école primaire	8
3 L'école secondaire	9
La définition de l'école secondaire renouvelée	9
Les finalités de l'école secondaire renouvelée	9
Les principes directeurs	10
4 La raison d'être du changement	11
Contexte mondial	11
Contexte humain	11
Contexte scolaire et pédagogique	12
5 Les éléments du changement	14
Le modèle pédagogique	14
L'encadrement des élèves	17
Le régime pédagogique et l'organisation de l'enseignement	18
La 9 ^e année sans crédit	19
La programmation : cours du tronc commun	20
Exigences pour l'obtention d'un diplôme	21
Exemples de grilles d'horaires	22
Évaluations externes : les examens provinciaux	24
6 Bibliographie	25

La mission de l'éducation publique

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour devenir des apprenantes et apprenants perpétuels afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

Dans ce contexte, le but de l'éducation publique de langue française est de favoriser le développement de personnes autonomes, créatrices et épanouies, compétentes dans leur langue, fières de leur culture, sûres de leur identité et désireuses de poursuivre leur éducation pendant toute leur vie. Elles sont prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste intégrée dans un projet de paix mondiale fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. C'est pourquoi l'école est un milieu où les élèves vivent pleinement leur jeunesse tout en préparant leur vie adulte.

L'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de cette mission qui sous-tend un partenariat avec les parents, le district scolaire, le ministère de l'Éducation et la communauté. Ce partenariat est essentiel à l'atteinte des objectifs d'excellence.

Les objectifs de l'éducation publique

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- Développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
- Acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite dans l'autre langue officielle;
- Développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts et des outils mathématiques, scientifiques et technologiques;
- Acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
- Reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs permet d'établir une programmation scolaire qui tient compte du caractère personnel de l'apprentissage et du rythme de développement propre à chacune et chacun. En transformant ces buts en objectifs à atteindre, il faut, cependant, établir des séquences d'apprentissage convenant au niveau et aux étapes du développement des élèves auxquels le programme est destiné. Ainsi constituée, l'école a la mission de se donner des objectifs plus spécifiques.

L'école primaire joue un rôle important dans le développement de l'enfant. Avec l'appui de la famille et de la communauté, l'école primaire doit assurer des apprentissages de base à l'enfant et favoriser le développement des savoirs qui lui permettront d'évoluer harmonieusement et avec succès jusqu'au niveau secondaire.

L'école primaire s'échelonne sur un cycle de neuf (9) ans, débutant avec l'entrée des enfants de 5 ans à la maternelle et s'étendant jusqu'à la fin de la 8^e année. Le primaire fonde sa pédagogie sur la construction des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui reposent sur l'enseignement d'un riche éventail de matières scolaires. La formation des enfants est donc globale et générale et les approches pédagogiques tiennent compte des rythmes et des styles d'apprentissage des enfants.

À leur sortie du primaire, les enfants seront ainsi bien outillés pour vivre leur adolescence et prêts à leur entrée au secondaire.

La définition de l'école secondaire renouvelée

L'école secondaire vise l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui permettront aux élèves d'acquérir une formation fondamentale¹, d'ancrer leur identité culturelle et d'apprendre leur vie durant. Elle leur offre une formation qui tient compte des champs d'intérêt et des besoins des élèves par l'entremise de cours obligatoires et de cours au choix. L'école secondaire tient compte des styles et des rythmes d'apprentissage des élèves par le biais d'une pédagogie différenciée. Elle leur offre aussi un éventail d'activités complémentaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs. L'école secondaire s'échelonne généralement sur un cycle de quatre ans au terme duquel les acquis des élèves sont sanctionnés par un diplôme provincial.

Les finalités de l'école secondaire renouvelée

Au terme de leurs années à l'école secondaire, les élèves auront acquis une formation fondamentale qui leur permettra de :

- consolider leur identité culturelle et francophone;
- communiquer efficacement;
- poursuivre leur formation après le secondaire et ainsi apprendre leur vie durant;
- vivre en tant que citoyennes et citoyens autonomes et responsables.

« 1. Apprentissages qui favorisent le développement intégral de la personne et qui sont nécessaires à toute activité humaine pleinement assumée. (...) La formation fondamentale comprend les apprentissages de base : lire, écrire, compter. Elle inclut une connaissance pratique de la langue seconde ... Elle suppose aussi les compétences de base indispensables au développement personnel continu et à l'intégration dynamique dans la société. Ainsi l'élève doit-il acquérir une méthode de travail personnelle et la capacité d'analyser et de résoudre des problèmes. Ces dernières années, les enseignements primaire et secondaire ont mis l'accent sur l'apprentissage de la langue, écrite et parlée, ainsi que sur les mathématiques et les sciences. Le contexte socioculturel nous presse de continuer à le faire. Il est également fondamental que l'élève se découvre lui-même et s'ouvre à la société et à l'univers. La réussite éducative concerne la personne entière. D'où les apprentissages relatifs aux arts, à l'histoire, à la géographie, à l'écologie, à l'activité physique, aux technologies nouvelles. De tout temps, la formation fondamentale a aussi inclut l'éducation civique. » (Legendre, 1993)

Les principes directeurs

Tout élève peut et veut apprendre selon un rythme et des modalités qui lui sont propres. Tout élève peut réussir des études secondaires en autant que les adultes qui travaillent avec lui croient en ses habiletés et prennent en considération les expériences, les styles, les champs d'intérêt, la motivation, le rythme et les modalités d'apprentissage de chacun.

La construction de savoirs fiables, durables et transférables est un processus actif et complexe. Pour atteindre la maîtrise d'habiletés cognitives de niveau supérieur, les élèves doivent, en interaction avec les autres, construire leurs apprentissages, les appliquer et pouvoir les démontrer dans le temps.

L'école secondaire contribue au développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève. L'école secondaire doit développer le goût d'apprendre. Pour que l'élève s'engage dans un processus d'apprentissage continu sa vie durant, il doit faire preuve d'une maturité qui le rend autonome et responsable.

L'action de relever des défis intellectuels variés favorise chez l'élève le développement d'habiletés cognitives de niveau supérieur. La formation fondamentale visée par le régime pédagogique du secondaire s'acquiert par un éventail de cours obligatoires, à option et au choix qui proposent des activités propres à développer des habiletés cognitives de niveau supérieur. Tout en tenant compte des connaissances, l'accent est placé sur l'application, l'analyse et la synthèse.

Les interactions avec les autres sont essentielles au développement intellectuel et social de l'élève. L'apprentissage étant une activité sociale, elle doit se faire en interaction avec les autres. De nos jours, l'une des habiletés les plus recherchées chez l'être humain est celle de pouvoir travailler efficacement avec les autres.

La communication est à la base de l'apprentissage. Savoir communiquer est essentiel à la réussite en ce début de siècle. Cela suppose que les individus puissent échanger de l'information et confronter leurs idées à celles des autres pour en arriver à une compréhension réciproque, à un accord mutuel ou à une action commune et permettre ainsi des apprentissages de qualité. De là, l'importance pour l'élève d'aujourd'hui de développer ses habiletés en communication : la connaissance des langues et des technologies de l'information et de la communication, le travail d'équipe et les habiletés sociales afférentes.

L'école joue un rôle important dans la promotion et le développement de l'identité personnelle et culturelle des élèves. Une école française au Nouveau-Brunswick doit redoubler d'efforts pour promouvoir l'utilisation d'un français de qualité. Elle doit aussi offrir aux élèves des occasions de développer leur identité culturelle et leur fierté d'appartenance tout en soulignant l'importance d'être ouvert sur le monde.

Contexte mondial

Il est généralement admis que le changement est devenu une constante. Les mœurs et les habitudes de vie ont été transformées et elles ne cessent de l'être. Les moyens de communication ont réduit la planète à un immense village, ce qui facilite la communication à l'échelle du monde entier, les changements culturels, ainsi que le passage d'une économie de production de masse à une économie du savoir. Ce sont autant de facteurs qui affectent en profondeur la société et les fondements mêmes de l'école.

Qui plus est, le monde du siècle présent se caractérisera par l'explosion continue des connaissances scientifiques et le développement accéléré des technologies. L'humanité a produit plus de connaissances scientifiques depuis 1900 qu'elle n'en avait accumulé depuis son apparition sur la planète. Sous l'impact de l'internationalisation et de la multiplication des connaissances et des technologies se créeront de nouveaux emplois et de nouvelles pratiques professionnelles dont on ne peut encore discerner toutes les caractéristiques et les exigences.

En raison des caractéristiques et des besoins du monde qui évolue, il est important que l'école privilégie les domaines d'apprentissage qui permettent aux jeunes de faire des apprentissages fondamentaux et de développer leur créativité et leur capacité d'adaptation. L'école doit permettre aux élèves d'acquérir des habiletés telles celles de communiquer, d'apprendre et de penser et de développer leur esprit d'équipe. En plus d'amener les élèves à adopter des attitudes et des comportements positifs, l'école doit les amener à accroître leurs qualités personnelles, notamment leur sens de la responsabilité.

Le fait d'apprendre étant devenu une exigence permanente de la vie, l'école doit donc développer chez les élèves les aptitudes et les attitudes qui leur permettront de continuer à apprendre tout au long de leur vie. Selon Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada (1998), on considère comme « faiblement éduqués », non seulement les décrocheurs du secondaire, mais également ceux qui ont obtenu leur diplôme et n'ont pas poursuivi leurs études ou leur formation.

Contexte humain

L'école secondaire doit répondre aux besoins des adolescentes et des adolescents qui ont beaucoup changé, car l'univers dans lequel vivent les jeunes d'aujourd'hui est fort différent de celui dans lequel vivaient leurs parents, il y a à peine 30 ans; que l'on pense à la culture des jeux vidéo ou d'Internet. Cependant, si l'on veut comprendre la culture des jeunes, il faut également examiner celle des adultes. Avec le nouveau visage de la famille et les transformations sociales, les parents ne représentent plus un groupe homogène et n'adhèrent pas tous aux mêmes valeurs.

L'adolescence se distingue de l'enfance par son caractère d'ambivalence. L'adolescent est indéterminé. Pour se situer, il a besoin de prendre un certain recul vis-à-vis de sa famille et de la société. Il remet en question le système établi et tente de rallier et de se rallier à des proches qui partagent sa vision de la réalité. Il refuse d'accepter d'office les règles établies et il s'ensuit parfois chez lui un sentiment de solitude, d'incompréhension, voire de démission en ce qui concerne son engagement envers la collectivité.

L'adolescent est en quête à la fois d'identité et d'encadrement. Il est perméable aux idoles, modèles simplistes de l'adulte idéal, à ses yeux. À cela s'ajoute toute la publicité tantôt agressive tantôt subtile qui lui propose diverses façons de se comporter. Devant ce déluge de projets et parfois de rêves, l'adolescent a besoin d'éclairage pour différencier ses besoins de ses champs d'intérêt et de ses désirs.

Contexte scolaire et pédagogique

L'école doit également se renouveler en raison de ce que toute la recherche indique, notamment sur les écoles efficaces et sur la façon dont une personne apprend.

Stoll (1996) dégage une liste de variables, présentées comme suit sous forme de principes, et que l'on retrouve dans de nombreuses études sur les écoles efficaces :

- Les élèves doivent croire qu'il est utile et pertinent d'aller à l'école.
- L'apprentissage doit être pertinent et représenter un défi, de sorte à encourager les élèves à développer leurs capacités de citoyens responsables, actifs et réfléchis.
- Les habiletés, aptitudes et capacités des élèves sont reconnues et valorisées, qu'elles soient intellectuelles, personnelles ou techniques.
- On a, à l'égard des élèves, des attentes élevées en matière de performance et de progression.
- Un bon comportement est une condition nécessaire à un apprentissage efficace.
- Les élèves se sentent responsables de leur propre comportement et manifestent un degré élevé d'engagement dans un processus d'apprentissage bien structuré.
- L'implication des parents est vitale et doit être recherchée.
- Tous les collaborateurs de l'établissement sont impliqués et engagés dans le développement de l'école.
- L'école et la communauté travaillent pour instaurer une vision partagée.
- Une communauté apprenante de professionnels est créée au sein de l'école.
- Les maîtres principaux ont un rôle vital à jouer pour créer un climat favorisant toutes ces conditions.
- Une approche « planification, mise à l'épreuve et révision » est appliquée systématiquement et avec rigueur.

Finalement, au cours des dernières décennies, les connaissances sur la façon dont fonctionne le cerveau et les progrès réalisés dans le domaine des sciences cognitives ont beaucoup fait évoluer les théories de l'apprentissage sous les aspects cognitif, social et affectif. Essentiellement, le tableau suivant présente brièvement les éléments caractéristiques des théories héréditaire, associationniste et behavioriste qui ont dominé une bonne partie du XX^e siècle et ceux qui caractérisent les paradigmes cognitif et constructiviste émergents.

Théorie héréditaire de l'intelligence	Théories cognitive et constructiviste de l'apprentissage
QI inné, unitaire et fixe.	Les habiletés intellectuelles se développent de façon sociale et culturelle.
Théories associationniste et behavioriste de l'apprentissage	Les apprenants construisent leurs connaissances et leurs compréhensions dans un contexte social.
Associations stimulus-réponse	Les nouvelles connaissances sont façonnées par les connaissances antérieures et les perspectives culturelles.
Accumulation de connaissances parcellaires.	La pensée intelligente est associée à la métacognition, soit à savoir comment s'y prendre pour accomplir une tâche.
Apprentissages séquentiels et hiérarchiques.	Il y a une relation étroite entre la compréhension d'un concept et l'habileté à transférer les apprentissages dans de nouvelles situations.
Transferts limités, chaque objectif enseigné de façon explicite.	La motivation et les dispositions de la personne jouent un rôle important sur la performance cognitive.
Séquence test-enseignement-test pour assurer l'apprentissage	
Relation isomorphe entre tests et apprentissages.	
Motivation basée sur le renforcement positif de plusieurs petites étapes.	

Cette évolution cognitive, que tout professionnel de l'enseignement ne peut ignorer, vient bouleverser les pratiques et les approches qui ont connu leur succès pour répondre aux besoins d'une école basée sur une économie de production. Sachant que tout élève peut apprendre, l'école renouvelée, dans ce nouveau paradigme, doit proposer des défis à tous les élèves afin que ceux-ci soient mieux outillés pour se tailler une place dans la nouvelle société du savoir.

Le modèle pédagogique

L'enseignement

Tout projet éducatif qui vise un renouvellement véritable ne peut se permettre de faire l'économie d'une remise en question des approches pédagogiques utilisées.

Le personnel d'une école en renouvellement doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue l'enseignante ou l'enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, selon Tardif et Chabot (2000), il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi au niveau du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan éducatif de l'école. À l'école secondaire, comme à l'école primaire, l'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenantes et d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement par le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles que celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour concrétiser le projet de l'école secondaire renouvelée. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et le personnel enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

La cohérence pédagogique

Les approches choisies doivent être cohérentes avec le renouvellement poursuivi par l'école. Les approches pédagogiques doivent donc tenir compte des finalités de l'école secondaire renouvelée et véhiculer les valeurs d'entraide et de partage, d'autonomie sociale et intellectuelle, et de respect de soi et des autres. Elles traduisent donc une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés à la section 3 du présent document.

La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignante ou l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves présentant des forces et des défis cognitifs spécifiques.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche du professionnel de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait une place aux divers acteurs concernés.

Dans l'école secondaire renouvelée, la conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir une intervention qui permet de comprendre, de réguler et d'orienter les processus d'enseignement et d'apprentissage (Yvroud, 2003). Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école secondaire privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la Politique provinciale d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation formative : régulation et orientation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986, Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive de réguler les apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

l'évaluation formative a pour avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis et de faire régulièrement le point sur la progression de ses acquis en cours de travail (Muller, 2003). Elle doit être parlante et aidante en ce sens qu'elle identifie pour l'élève ce qu'il a appris et ce qui lui reste à apprendre.

l'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit situer sa progression par rapport à ses acquis et les résultats attendus.

En ce qui concerne l'enseignant,

l'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.

l'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent, suite à une rétroaction de qualité, appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation visée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa

progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de ce dernier.

L'évaluation sommative : sanction des acquis

L'école secondaire renouvelée reconnaît le rôle important que joue l'évaluation sommative qui est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages. À l'école secondaire renouvelée, l'évaluation sommative vise à permettre à chaque élève de démontrer le plus près possible son véritable niveau de compétence.

L'encadrement des élèves

Les programmes, les services et les activités de l'école secondaire renouvelée sont dirigés vers des apprentissages de qualité et sont également mis en place pour permettre l'épanouissement des élèves en tant que personnes et apprenants. L'encadrement leur permet de trouver réponse à des questions issues de leur expérience quotidienne, de s'approprier des valeurs personnelles et sociales, d'adopter des comportements responsables et de devenir plus autonomes.

À l'école secondaire renouvelée, les élèves et les adultes travaillent ensemble en étroite collaboration, se respectent, s'expriment librement et ont du plaisir à vivre ensemble. L'école accueille les parents et les implique, avec le personnel et les élèves, dans le développement de son code de vie. Elle sollicite et utilise les ressources de la communauté dans l'élaboration de ses activités tant scolaires que parascolaires.

Les élèves sont accueillis dès leur entrée à l'école et sont encadrés tout au long de leurs années à l'école secondaire. Chacun est soutenu, écouté, conseillé et encouragé par au moins un adulte qui le connaît et qui se préoccupe de la qualité de ses apprentissages, de son bien-être et de sa sécurité.

Des services aux élèves contribuent à la qualité du milieu d'apprentissage et à l'épanouissement personnel et social des élèves. Les élèves peuvent se tourner vers une équipe de professionnels lorsque leur santé mentale ou leurs apprentissages sont compromis par des situations passagères ou permanentes.

Les élèves ont accès à des activités scolaires et parascolaires variées, stimulantes et plaisantes qui favorisent la spontanéité, l'initiative, le choix, la responsabilité et la créativité. Ils ont l'occasion de parfaire leurs apprentissages et de développer davantage leurs habiletés personnelles et sociales par différentes activités pédagogiques à caractère culturel, sportif, intellectuel et autres.

Le régime pédagogique et l'organisation de l'enseignement

1 crédit = 1 cours d'une durée de 93,5 heures

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Français 10131 **	Français 10231 ou 10232 (2 crédits)	Français 10331 ou 10332 (2 crédits) <i>Examen provincial</i>	FR 104111 ou 10412 ou Option Français
Mathématiques 30131 **	Mathématiques 30231 ou 30232 (2 crédits)	Mathématiques 30311 ou 30312 <i>Examen provincial</i>	
Sciences de la nature 50111*	Sciences de la nature 50211 ou 50212 <i>Examen provincial</i>	Option Sciences ou Sciences de la nature 50312	Techno 60211
Géographie 41111*	Histoire du monde 42211 ou 42212	Histoire du Canada 42311 ou 42312 <i>Examen provincial</i>	
Anglais 21111 et 22111*	Anglais 21211 ou 22211 <i>Entrevue linguistique</i>	Anglais 21311 ou 22311 ou Anglais option ou 3 ^e langue	
Formation personnelle et sociale 74111*	Formation personnelle et sociale 74211		
Éducation physique 71111*	Éducation physique 71211		
Éducation artistique 91111 ou 92111*			

* programmation de 93,5 heures

** programmation de 187 heures

La 9^e année sans crédit

À leur arrivée en 9^e année, la grande majorité des élèves peuvent suivre les programmes prescrits. Cependant, un nombre limité d'élèves arrivent au secondaire avec un retard académique plus ou moins important en français et en mathématiques, situation qui les empêche de suivre la programmation prescrite.

Afin d'atténuer ce retard et de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'intégrer les niveaux régulier ou modifié en 10^e année, l'école secondaire renouvelée offre une programmation sans crédit en 9^e année. Cette structure permet à l'équipe de l'école d'adapter l'horaire et le contenu de la programmation, de mettre en place des stratégies innovatrices et de prendre des décisions éducatives en fonction des besoins pédagogiques particuliers des élèves. Elle permet également de suivre de près leur cheminement et de mettre l'accent sur les défis à relever. Enfin l'équipe de l'école peut redonner à l'élève une estime de soi et intervenir de façon différente plutôt que de simplement faire redoubler les élèves.

À la fin de la 9^e année, l'équipe de l'école possèdera les éléments essentiels pour juger si l'élève est en mesure de réussir la programmation de 10^e année. Advenant que les moyens mis en place n'aient pas permis de répondre de façon satisfaisante aux besoins pédagogiques de l'élève, l'équipe de l'école pourra décider de garder l'élève en 9^e année pour une autre année, de l'inscrire aux programmes modifiés de 10^e année ou de l'inscrire à un programme d'adaptation scolaire selon les procédures établies.

La programmation : cours du tronc commun

■ Programmes réguliers

Anglais langue seconde	Histoire du Canada
Éducation artistique	Histoire du monde
Éducation physique	Mathématiques
Formation personnelle et sociale	Sciences de la nature
Français	Technologie
Géographie	

■ Programmes modifiés¹

Français	Mathématiques
Histoire du Canada	Sciences de la nature
Histoire du monde	

¹ Un programme modifié est articulé en identifiant les éléments essentiels de la discipline et en traitant le sujet à un niveau de difficulté moins élevé. Règle générale, tous les élèves, à l'exception des élèves ayant un handicap intellectuel, devraient être capables d'atteindre les résultats d'apprentissage des programmes prescrits.

■ Programmes d'adaptation scolaire²

« ...désigne un programme éducatif pour les élèves exceptionnels établi à partir de mesures et d'évaluations continues et comprenant un plan incluant des recommandations et des objectifs précis pour des services éducatifs qui répondent aux besoins de l'élève;... » (Art. 1, Loi sur l'éducation)

²Au secondaire, un programme d'adaptation scolaire est nécessaire lorsqu'un élève ne peut atteindre les résultats d'apprentissage d'un programme modifié. Ce programme peut être une adaptation du programme prescrit où l'on a changé, enlevé ou ajouté des résultats d'apprentissage ou un programme individualisé pour répondre aux besoins des élèves ayant un handicap intellectuel quelconque. Les parents et l'élève doivent être informés des implications d'une telle décision et les accepter. Les articles 12(2) et 12(3) de la Loi sur l'éducation précisent les conditions à respecter en rapport avec la consultation des parents et le placement d'un élève exceptionnel.

Exigences pour l'obtention d'un diplôme

Langues

Français

5 crédits obligatoires

L'examen provincial est administré à la fin des cours de français 10331 et 10332

Selon les résultats obtenus à l'examen du cours de français 10331/ 10332 sur les critères de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe, l'élève pourra suivre le cours de français 10411 / 10412 ou un cours de français à option.

Langue seconde et langues étrangères

2 crédits obligatoires

L'entrevue linguistique est administrée durant les cours d'anglais 21211 et 22211. Selon la performance de l'élève à l'entrevue linguistique, le deuxième crédit sera un cours d'anglais ou bien de langue étrangère.

Mathématiques

3 crédits

L'examen provincial est administré à la fin des cours de mathématiques 30311 et 30312

Sciences et technologie

1 crédit sciences de la nature 50211 ou 50212

1 crédit techno 60211

1 crédit en sciences parmi biologie, physique, chimie et autres sciences ou sciences de la nature 50312

L'examen provincial est administré à la fin des cours de sciences de la nature 50211 et 50212.

Sciences humaines

1 crédit histoire du monde 42211 ou 42212

1 crédit histoire du Canada 42311 ou 42312

L'examen provincial est administré à la fin des cours d'histoire du Canada 42311 et 42312.

Formation de l'individu

1 crédit formation personnelle et sociale 74211

1 crédit éducation physique 71211

Cours au choix

7 crédits

Compétences en informatique

L'élève aura su démontrer qu'il possède les compétences en informatique telles que définies par le ministère de l'Éducation.

ou

1 crédit en informatique appliquée 81911

Pour satisfaire aux exigences du diplôme provincial de fin d'études secondaires, l'élève doit :

I

A) accumuler 24 crédits sur une possibilité de 30, soit les 17 crédits associés au tronc commun, plus 7 crédits parmi ses cours au choix.

B) passer un examen provincial (EP) dans les quatre matières obligatoires suivantes du tronc commun (ces examens comptent pour 40 % de la note finale de l'élève, l'autre partie provenant de la note de scolarité fournie par l'école) :

10^e année : sciences de la nature 50211 / 50212

11^e année : mathématiques 30311 / 30312
histoire du Canada 42311 / 42312
français 10331 / 10332

C) atteindre les compétences exigées en informatique.

OU

II

Satisfaire aux exigences du programme d'adaptation scolaire établi en vertu de la Loi sur l'éducation.

Définition des types de cours

Cours obligatoires : Il s'agit des cours que l'élève doit obligatoirement réussir pour obtenir son diplôme d'études secondaires.

Cours à option : Il s'agit de cours faisant partie d'une liste prédéfinie et relevant d'un domaine de la formation fondamentale, dans lequel l'élève peut faire un choix de cours qu'il doit absolument réussir pour obtenir son diplôme d'études secondaires.

Cours au choix : Il s'agit de cours développés au niveau de la province ou offerts localement à l'école et que l'élève peut choisir afin de parfaire sa formation fondamentale au secondaire.

Exemples de grilles d'horaires

Grille-horaire : 5 cours par jour de 60 minutes

Heure	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
8 h 30 – 9 h 00 (30 min)	Encadrement	Encadrement
9 h 00 – 9 h 05 (5 min)	Changement de cours	Changement de cours
9 h 05 – 10 h 05 (60 min)	Cours 1	Cours 6
10 h 05 – 10 h 20 (15 min)	Pause	Pause
10 h 20 – 11 h 20 (60 min)	Cours 2	Cours 7
11 h 20 – 11 h 25 (5 min)	Changement de cours	Changement de cours
11 h 25 – 12 h 25 (60 min)	Cours 3	Cours 8
12 h 25 – 13 h 25 (60 min)	Dîner	Dîner
13 h 25 – 14 h 25 (60 min)	Cours 4	Cours 9
14 h 25 – 14 h 30 (5 min)	Changement de cours	Changement de cours
14 h 30 – 15 h 30 (60 min)	Cours 5	Cours 10

Grille-horaire : semestriel 5 périodes, 4 périodes par jour sur rotation de 5 jours, 75 minutes par cours

Heure	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8 h 30 – 9 h 00 (30 min)	Encadrement	Encadrement	Encadrement	Encadrement	Encadrement
9 h 00 – 9 h 05 (5 min)	Changement de cours				
9 h 05 – 10 h 20 (75 min)	Cours 1	Cours 5	Cours 4	Cours 3	Cours 2
10 h 20 – 10 h 35 (15 min)	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
10 h 35 – 11 h 50 (75 min)	Cours 2	Cours 1	Cours 5	Cours 4	Cours 3
11 h 50 – 12 h 50 (60 min)	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
12 h 50 – 14 h 05 (75 min)	Cours 3	Cours 2	Cours 1	Cours 5	Cours 4
14 h 05 – 14 h 15 (10 min)	Changement de cours				
14 h 15 – 15 h 30 (75 min)	Cours 4	Cours 3	Cours 2	Cours 1	Cours 5

Heure	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8 h 30 – 9 h 00 (30 min)	Encadrement	Encadrement	Encadrement	Encadrement	Encadrement
9 h 00 – 9 h 05 (5 min)	Changement de cours				
9 h 05 – 10 h 20 (75 min)	Cours 6	Cours 10	Cours 9	Cours 8	Cours 7
10 h 20 – 10 h 35 (15 min)	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
10 h 35 – 11 h 50 (75 min)	Cours 7	Cours 6	Cours 10	Cours 9	Cours 8
11 h 50 – 12 h 50 (60 min)	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
12 h 50 – 14 h 05 (75 min)	Cours 8	Cours 7	Cours 6	Cours 10	Cours 9
14 h 05 – 14 h 15 (10 min)	Changement de cours				
14 h 15 – 15 h 30 (75 min)	Cours 9	Cours 8	Cours 7	Cours 6	Cours 10

Évaluations externes : les examens provinciaux

Le renouvellement du régime pédagogique de l'école secondaire amène aussi un renouvellement des examens provinciaux. Leur contenu et leur style seront appelés à changer afin de refléter le contenu des nouveaux programmes d'études ainsi que les nouvelles tendances dans le domaine de la mesure et de l'évaluation.

Dans le cadre de l'école secondaire renouvelée, les examens provinciaux sanctionneront les apprentissages des élèves inscrits aux cours de niveau régulier et de niveau modifié en français, en mathématiques, en histoire du Canada et en sciences de la nature. Les élèves auront aussi l'occasion de démontrer leur compétence à l'oral en anglais langue seconde lors d'une entrevue linguistique.

Cours ayant un examen provincial, leur valeur dans le calcul de la note finale de l'élève et leur fréquence d'administration.

Cours	Niveau scolaire	Valeur de l'examen (% de la note finale)	Administré au	
			1 ^{er} sem.	2 ^e sem.
Français	11	40		✓
Mathématiques	11	40	✓	✓
Histoire du Canada	11	40	✓	✓
Sciences de la nature	10	40	✓	✓
Entrevue linguistique en anglais langue seconde	10	Aucune*	✓	✓

*Suite à l'entrevue linguistique en anglais langue seconde, le Ministère décernera à l'élève un certificat attestant son niveau de compétence.

ALLAIN, M. Prendre en main le changement, stratégies personnelles et organisationnelles, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999

ARMSTRONG, T. Les intelligences multiples dans votre classe, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1999

ARPIN, L., CAPRA, L. Être prof, moi j'aime ça! Les saisons d'une démarche de croissance pédagogique, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994

ASCD. Education in New Era, Alexandria (USA) Edited by Ronald S Brandt, 2000

BARTH, B.-M. Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, coll. Pédagogies, Paris, Retz Nathan, 1993

BERTRAND, Y., VALOIS, P. Fondements éducatifs pour une nouvelle société, Montréal, Éditions Nouvelles, 1999

BLACK, P., WILLIAM, D. Inside the black box – Raising standards through classroom assessment, Phi Delta Kappas, Octobre 1998

BOUYSSOU, G., ROSSANO, P., RICHAUDEAU, F. Oser changer l'école, St-Amand-Montréal, Albin Michel, 2002

BROOKS, J.G., BROOKS, M.G. The Case for Constructivist Classroom, In search of Understanding, Alexandria (USA), ASCD 2000

CARON, J. Quand revient septembre, guide sur la gestion de la classe participative, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994

CARON, J. Quand revient septembre, recueil d'outils organisationnels, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1996

CODDING, D.D., MARSH, J.B. The New American High School, Thousand Oaks, California, Corwin Press Inc., 1998

COHEN, E.G. Le travail de groupe, stratégies d'enseignement pour la classe hétérogène, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1994

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles, avis au ministère de l'Éducation du Québec, 1999

DAWS, N., SINGH, B. Formative assessment : to what extent is its potential to enhance pupils' science being realized?, School Science Review, Vol. 77, 1996

DEVELAY, M. Donner du sens à l'école, 2^e édition, Paris, Éditions sociales françaises, 1998

DORE, L., MICHAUD, N., MUKARUGAGI, L. Le portfolio, évaluer pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002

DOYON, C., LEGRIS-JUNEAU, D. Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages, France, Chronique Sociale, 1991

FARR, R., TONE, B. Le portfolio, au service de l'apprentissage et de l'évaluation, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998

FULLAN, M., HARGREAVES, A. What's Worth Fighting For? Working Together For Your School, Ontario, 1992

FULLAN, M. Change Forces, Probing The Depths Of Education Reform, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1997

FULLAN, M. Change Forces, The sequel, Philadelphia (USA) Falmer Press, 1999

FUCHS, L., FUCHS, D. "Effects of systematic formative evaluation : A meta-analysis", exceptional children, Vol. 53, 1986

GOSSSEN, D., ANDERSON, J. Amorcer le changement, un nouveau leadership pour une école de qualité, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1998

HERMAN, J.L., ASCHBACKER, P.R., WINTERS, L. A practical guide to alternative assessment, Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development, 1992

HIVON, R. L'évaluation des apprentissages, réflexion, nouvelles tendances et formation, Montréal, Les Éditions ESKS, 1993

HOERR, T. Intégrer les intelligences multiples dans votre école, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002

HOWDEN, J., MARTIN, H. La coopération au fil des jours, des outils pour apprendre à coopérer, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1997

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Cultiver la collaboration, un outil pour les leaders pédagogiques, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002

HOWDEN, J., KOPIEC, M. Ajouter aux compétences, enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2000

JENSEN, E. Le cerveau et l'apprentissage, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001

LAMBERT, L. Building Leadership Capacity in School, Alexandria (USA), ASCD, 1998

LE CONFERENCE BOARD DU CANADA. Compétences relatives à l'employabilité 2000 plus : ce que les employeurs recherchent, brochure 2000E/F, Ottawa

LECLERC, M. Au pays des gitrans, recueil d'outils pour intégrer l'élève en difficulté dans la classe régulière, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2001

LEGENDRE, R. Dictionnaire actuel de l'éducation, 2^e édition, Montréal, Guérin Éditeur, 1993

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION du Nouveau-Brunswick. L'école primaire, octobre 1995

MORISSETTE, R. Accompagner la construction des savoirs, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 2002

MULLER, F. [en ligne] http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/AEFE/evaluation_formative.htm (page consultée le 27 mars 2003)

- NOISSEUX, G. Les compétences du médiateur pour réactualiser sa pratique professionnelle, Ste-Foy (QC) MST Éditeur, 1997
- NOISSEUX, G. Les compétences du médiateur comme expert de la cognition, Ste-Foy (QC), MST Éditeur, 1998
- PALLASCIO, R., LEBLANC, D. Apprendre différemment, Laval (QC), Édition Agence D'Arc, 1993
- PERRENOUD, P. Pédagogie différenciée : des intentions à l'action, coll. Pédagogies en développement, Paris, ESF Éditeur, 1997b
- PERRENOUD, P. L'évaluation des apprentissages : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques. Bruxelles : De Boeck, Paris : Larcier, 1998
- PERRENOUD, P. Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF Éditeur, 1997
- PERRENOUD, P. Dix nouvelles compétences : INVITATION AU VOYAGE, Paris, ESF Éditeur, 2000
- PRZEMYCKI, H. Pédagogie différenciée, Paris, Édition Hachette, 1993
- SAINT-LAURENT, L., GIASSON, J., SIMARD, C., DIONNE, J.J., ROYER, É., et collaborateurs. Programme d'intervention auprès des élèves à risque, une nouvelle option éducative, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1995
- SCALLON, G. L'évaluation formative, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2000
- SOUSA, D.A. Le cerveau pour apprendre, Montréal/Toronto, Chenelière/McGraw-Hill, 1994
- TARDIF, J., CHABOT, G. La motivation scolaire : une construction personnelle de l'élève, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2000
- TARDIF, J., Le transfert des apprentissages, Montréal, Les Éditions Logiques, 1999
- TOMLINSON C.A., DEIRSKY, A.S., Leadership for Differentiating School and Classrooms, ASCD, 2000
- TOMLINSON, C.A. How to Differentiate Instruction In Mixed-Ability Classrooms, 2^e édition, ASCD, 2001
- TOMLINSON, C.A. The Differentiated Classroom : Responding to the Needs of all Learners, ASCD, 1999
- VIAU, R. La motivation en contexte scolaire, Saint-Laurent (QC) ERPI, 1994
- Vie pédagogique, avril-mai 2002
- YVROUD, G. [en ligne] <http://maison.enseignants.free.fr/pages/documents/articleevaform.PDF> (page consultée le 27 mars 2003)

